

CGT-FSU-FO-CFDT

Ville-Le Mans- Métropole-CCAS

COUP DE CHAUD SUR LE CTP

Les représentants du personnel quittent la séance.

Le CTP Ville-Le Mans-Métropole s'est réuni le mercredi 21 juin 2017.

Lors des échanges sur le dossier APB/SLAM, à nouveau, Monsieur le Directeur Général a eu une attitude et un discours déplacé, prenant à partie une déléguée (FSU) **et l'attaquant de manière personnelle, sur sa valeur professionnelle.**

Les délégué-es du personnel ne siègent pas à titre personnel, ils représentent les agents, et sont élu-es démocratiquement.

Si des désaccords existent, ils doivent s'exprimer dans le respect dû au statut de chacun et dans le cadre réglementaire.

De plus Monsieur le Directeur Général avait déjà eu la même attitude avant l'ouverture du CTP du 2 mars 2017 envers un autre délégué du personnel.

Trop c'est trop !! C'est pour cette raison que les organisations syndicales ont **quitté la séance (CGT-FSU-FO-CFDT-UNSA)** après avoir demandé au Directeur Général de **s'excuser** : celui-ci a **refusé**. Il n'est pas acceptable, même de la part de qui que se soit, de préférer des attaques contre les représentant(e) du personnel ; le respect doit être la base d'un véritable dialogue social !

Monsieur le Président du CTP, en tant que garant du bon déroulement de cette instance, vous devez faire en sorte que cette situation ne se reproduise plus, nous l'avons déjà demandé.

Sans cette assurance les représentants du personnel refuseront de siéger en CTP